

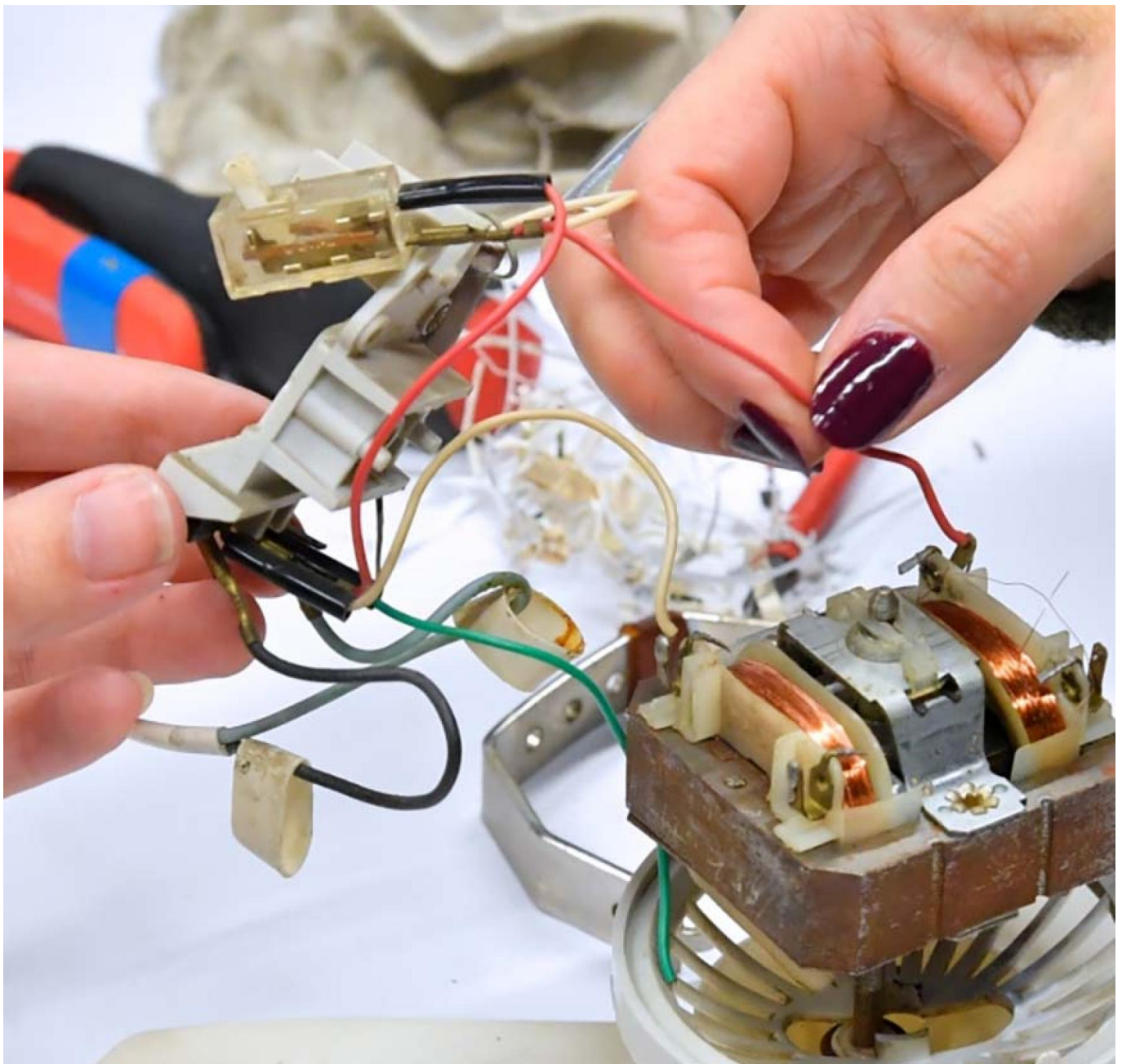


Vous faites du tri ? Pensez aux espaces réemploi des déchèteries !

Publié sur le site Ville de Wambrechies (<https://www.wambrechies.fr>)

Vous souhaitez vous séparer d'objets encore en bon état ? Pensez au réemploi, présent dans toutes les déchèteries, qui permet de leur offrir une seconde vie !

Publié le 30 août 2023



Le saviez-vous ? Vous pouvez déposer vos objets en bon état dans le local réemploi de votre déchèterie. Vos dons seront ensuite récupérés par des entreprises de réinsertion par le travail, puis revendus à faible coût dans les ressourceries « [Restore](#) [1] » à l'Usine de Roubaix et « [Le Grenier](#) [2] » à Seclin, Marquillies, Halluin et Bondues.

Chacune des 13 déchèteries du territoire dispose d'un local de réemploi dans lequel les objets sont collectés et triés. Ils sont ensuite acheminés vers des entrepôts pour être stockés, et si besoin remis en état, avant d'être mis en vente en magasin.

Ce geste simple permet d'éviter la production de déchets. En plus d'être écologique, il s'agit également d'un acte de solidarité envers les personnes en insertion qui travaillent dans les ressourceries. Les objets et matériaux donnés pourront être rachetés à petit prix en ressourceries. Les ressourceries sont des magasins d'objets d'occasion issus du réemploi solidaire.

Quels objets peuvent-être donnés ?

Les objets et matériaux complets et en bon état que vous pouvez déposer au local réemploi de votre

déchèterie sont les suivants :

- équipements d'ameublement (quels que soient leurs matériaux) : lits, tables, chaises, canapés, meubles de rangement, matelas etc. ;
- tous appareils électriques, électroniques et numériques, avec leurs câbles, télécommandes et chargeurs (sauf électroménager froid) ;
- articles de bricolage et de jardin : outils, tondeuses, etc. ;
- jeux et jouets ;
- articles de sport et loisirs (vos anciens vélos, même en mauvais état, peuvent être déposés car ils seront réparés) ;
- produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment : faïences, parquets, papiers peint, éviers, robinetterie, portes et fenêtres, etc. ;
- éléments de décoration, bibelots, cadres ;
- vaisselle et ustensiles de cuisine ;
- culture : livres, CD, DVD, vinyles, jeux-vidéos, etc. ;
- bagagerie : valises, sacs, etc. ;
- maroquinerie : sacs à main, ceintures, etc.
- puériculture : poussettes, rehausseurs, etc. ;
- matériel de santé : fauteuils roulants, déambulateurs, cannes, béquilles, etc.

Les objets et matériaux non autorisés

Les objets et matériaux suivants ne sont pas acceptés dans les espaces de réemploi de vos déchèteries :

- le gros électroménager froid (GEM F) : réfrigérateurs, congélateurs, etc. Ces équipements qui nécessitent un traitement spécifique sont repris en déchèterie dans d'autres espaces que le local réemploi ;
-



Vous faites du tri ? Pensez aux espaces réemploi des déchèteries !

Publié sur le site Ville de Wambrechies (<https://www.wambrechies.fr>)

les vêtements, textiles, linges et chaussures ne sont pas acceptés au local réemploi mais peuvent être déposés aux bornes Le Relai présentes en déchèteries ou dans votre commune.

Il y existe également d'autres endroits où déposer vos objets en bon état : directement dans les ressourceries ou auprès d'associations caritatives, comme par exemple le Secours Populaire, le Secours Catholique, Oxfam, Emmaüs ou l'ABEJ.

- [Collecte des déchets Accès](#) [3]
- [Wambrechies recup & recycle, pour se filer un coup de main entre voisins Accès](#) [4]

URL de la source (modifié le 06/12/2023 - 11:41): <https://www.wambrechies.fr/actualites/vous-faites-du-tri-pensez-aux-espaces-reemploi-des-decheteries>

Liens

[1] <https://www.usineroubaix.fr/fr/roubaix-nos-boutiques/roubaix-restore/>

[2] <https://www.groupevitaminet.com/structures-insertion/le-grenier/>

[3] <https://www.wambrechies.fr/vivre-wambrechies/collecte-des-dechets>

[4] <https://www.wambrechies.fr/actualites/wambrechies-recup-recycle-pour-se-filer-un-coup-de-main-entre-voisins>